FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT
OCCITANIE PYRÉNÉES
2021
RAPPORT D'ACTIVITÉ

NOTRE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 EST DIVISÉ EN 3 PARTIES

- Le **rapport moral de notre Présidente approuvé par l'assemblée générale et la présentation de notre fédération** : ses membres, sa gouvernance, son projet fédéral et ses principales actions marquantes.
- Le **rapport d'activité détaillé** qui vise à récapituler et présenter les actions et faits marquants de l'année 2024, menés par notre équipe salariée, nos volontaires en service civique et nos bénévoles en appui à notre réseau.
- Le **rapport financier** qui présente les éléments notables et essentiels de nos comptes 2024. Ces comptes ont été certifiés par notre commissaire aux comptes et approuvés par notre assemblée générale.

Document édité par
France Nature Environnement Occitanie Pyrénées
14 rue de Tivoli 31000 Toulouse

Directrice de la publication
Cécile ARGENTIN

Rédaction
Cécile ARGENTIN, Hervé HOURCADE, Léonie WOLCK, Jérôme BOURDELOT, Clémence MARRET, Anne-Charlotte POMMIER-PETIT, Maïlys MOREAU
avec les bénévoles de FNE Occitanie Pyrénées et les associations du mouvement.

Conception graphique
Jérôme BOURDELOT

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL 5

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE 5

NOTRE FÉDÉRATION 6

L'ORGANISATION DE NOTRE FÉDÉRATION
NOS FÉDÉRATIONS ET ASSOCIATIONS MEMBRES
NOTRE FONCTIONNEMENT
LES CHIFFRES CLÉS
QUELQUES REPÈRES SUR L'ANNÉE 2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ 19

SOLS 19

DES PLU ENCORE TROP CONSOMMATEURS D'ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS
FORMATION SOLS ET EAU

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES 20

LE PROGRAMME « SENTINELLES DE L'EAU »
LETTRE RÉS'EAU DU BASSIN ADOUR-GARONNE & CHARENTE
CAMPAGNE ET FORMATION HAIES ET RIPISYLVES
ANIMATION DES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES DU BASSIN ADOUR-GARONNE

SANTÉ ENVIRONNEMENT 24

MISE À JOUR DE L'EXPOSITION « QUAND JE MANGE, J'AGIS SUR MON ENVIRONNEMENT »
L'EXPOSITION PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

MOBILITÉ ET QUALITÉ DE L'AIR 26

NOS ACTIONS

BIODIVERSITÉ 28

GRAND TÉTRAS

MOBILISATION CITOYENNE 30

SENTINELLES DE LA NATURE

NOS ACTIONS JURIDIQUES 34

UNE ANNÉE D'ACTIONS JURIDIQUES EN CHIFFRES

RAPPORT FINANCIER 36

COMPTE DE RÉSULTATS 36

RECETTES
DÉPENSES

BILAN 38

ILS NOUS SOUTIENNENT 39

FNE OCCITANIE PYRÉNÉES ET VOUS 40

NOUS SOUTENIR (ADHÉSION & DONS) 40

NOS ACCOMPAGNEMENTS 40

NOS OUTILS PÉDAGO 41

RESTEZ EN LIEN 41

RAPPORT MORAL

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Si l'année 2023 s'était inscrite pour notre structure, sous le signe d'un certain nombre de difficultés et tensions, l'année 2024 aura été celle de la **reconstruction** et d'une **consolidation progressive**, **tant sur le plan de la gestion administrative et financière qu'au regard de la dynamique d'équipe**. Celle-ci au complet depuis le dernier trimestre, a permis de préparer pleinement la programmation de nos actions pour 2025, notamment avec l'arrivée de Maïlys MOREAU (sur le programme sentinelles de l'eau) et d'Anne-Charlotte POMMIER-PETIT (sur la coordination de bassin Adour-Garonne). Nous avons par ailleurs accueilli, une service civique et 2 stagiaires sur 6 mois sur les thématiques de l'éducation à l'environnement et des actions juridiques.

Une **formation sur la gouvernance partagée** qui se poursuivra en 2025, a été suivie par l'équipe salariée afin d'être en capacité de l'intégrer au quotidien dans les fonctionnements. On espère pouvoir également amener le bureau à s'en emparer. Ces transformations sont encore en cours, de nouvelles sessions de formation sont prévues.

Une **gestion financière rigoureuse et resserrée** nous permet aujourd'hui de présenter un compte de résultat positif, alors que la trésorerie a continué à être soutenue par les prêts d'associations réalisés fin 2023, prêts dont nous espérons finir le **remboursement intégral d'ici la fin de l'année 2025**. Nous avons par ailleurs **renforcé les outils de gestion pour un meilleur suivi comptable** afin de répondre aux attentes de nos financeurs dont nous saluons la continuité des subventions accordées.

Si nous souhaitons **maintenir une équipe à 6 salariés à laquelle nous associons quelques stagiaires**, il faut bien reconnaître qu'il est difficile de répondre aux multiples sollicitations de nos associations membres mais également de collectifs citoyens, de collectivités qui en continu nous interrogent ou souhaitent nous voir participer à des rencontres sur de nombreux sujets :

- **Comment mobiliser les élu.es de communes** vers une meilleure prise en compte de la biodiversité et du réchauffement climatique ?
- **Comment mieux maîtriser le déploiement des énergies renouvelables**, accéléré sans cohérence ni concertation et qui contribue toujours à la destruction des milieux et des espèces protégées ?
- **Comment limiter les aménagements** routiers, zones commerciales, ou zones d'activités qui se perpétuent sur des schémas de développement pourtant révolus, et contribuent à une perte considérable d'espaces naturels, agricoles ou forestiers malgré la supposée Zéro artificialisation nette (l'A69 en est une triste illustration) ?

Cécile ARGENTIN
Présidente de FNE Occitanie Pyrénées

A cet effet **notre programme de formations permet d'apporter des outils d'analyse** sans toutefois parvenir à compenser ces attentes nombreuses.

Par ailleurs nous avons constaté une **mobilisation importante des bénévoles du réseau** allant jusqu'à des implications très lourdes. Nous souhaitons sur ce sujet attirer l'attention de toutes et tous sur la **possible fragilisation et épuisement de certain.es bénévoles**. Une **situation environnementale particulièrement régressive en 2024** nous affecte moralement profondément. Il nous appartient d'être vigilant.es dans nos associations à ce risque d'emballement en hiérarchisant collectivement les priorités, en restant soudés et bienveillants entre nous, tout en continuant d'**exiger le respect qui nous est dû de la part de nos interlocuteurs**.

Nous devons **continuer de dénoncer les agressions répétées** dont nous sommes la cible, les atteintes à nos droits de citoyens, comme au droit de l'environnement. **Nous ne défendons aucun intérêt ni ambitions personnels**, nos positions et nos actions en faveur du bien commun doivent continuer à nous autoriser une totale liberté d'expression dans nos différents plaidoyers. L'engagement bénévole de notre réseau est à ce titre exemplaire.

Nous vous remercions toutes et tous, salarié.es, associations, bénévoles, généreux donateurs anonymes, pour les valeurs que vous portez comme pour votre soutien indéfectible.

Merci !

NOTRE FÉDÉRATION

L'ORGANISATION DE NOTRE FÉDÉRATION

FNE Occitanie Pyrénées est la **fédération des associations de protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie se reconnaissant dans le mouvement France Nature Environnement (FNE) sur le territoire de l'ex-région Midi-Pyrénées**. C'est la porte-parole d'un mouvement de plus d'une centaine d'associations affiliées directement à notre fédération régionale ou à des fédérations départementales là où il en existe (46, 65, 81 et 82) ou bien encore à des fédérations thématiques.

Elle a pour objet de :

- fédérer autour de la protection du vivant et des écosystèmes,
- promouvoir les bonnes pratiques environnementales des citoyen.ne.s, collectivités et entreprises de notre territoire,
- apporter de la connaissance et des références scientifiques via des formations,
- contrer les grands projets inutiles et les atteintes environnementales en les décryptant, les dénonçant et en faisant valoir le droit de l'environnement par la mobilisation citoyenne et/ou par des actions en justice,
- se placer dans la perspective d'un développement durable et souhaitable pour l'avenir, d'un changement de modèle de société, incluant le renforcement de la démocratie, l'équité territoriale et sociale.

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
OCCITANIE PYRÉNÉES

LES COLLÈGES

Les membres de FNE Occitanie Pyrénées se répartissent en 4 collèges de membres actifs dans l'ensemble de la région :

1. Fédérations départementales d'associations de protection de la nature et de l'environnement
2. Associations dont l'objet principal est prioritairement la nature et l'environnement (locales, interdépartementales, généralistes ou spécialisées)
3. Associations dont l'objet n'est pas principalement la nature et l'environnement mais qui souhaitent contribuer à leur préservation
4. Personnes physiques qui, ayant acquitté la cotisation de l'année en cours et signé la Charte, acceptent d'apporter leur appui à la Fédération FNE Occitanie Pyrénées dans le cadre de ses objectifs

LA CHARTE FNE EN OCCITANIE

FNE Occitanie Pyrénées a pour rôle d'établir un lien de solidarité entre ses différents membres.

Notre fédération a ainsi pour objectif **d'unir, renforcer et représenter les compétences et efforts de ses membres pour une action concrète et efficace au quotidien pour relever les défis de l'urgence écologique**.

En rejoignant notre fédération, les associations adhérentes se retrouvent dans les valeurs que FNE Occitanie Pyrénées défend dans sa **charte FNE en Occitanie**. Elles doivent d'ailleurs la signer pour adhérer au mouvement.

HUMANISME
SOLIDARITÉ
OUVERTURE AU CHANGEMENT
ÉTHIQUE FÉDÉRALE
INDÉPENDANCE
COOPÉRATION
EXIGENCE ET PERSÉVÉRANCE

NOS FÉDÉRATIONS ET ASSOCIATIONS MEMBRES

RÉGION OCCITANIE

Collectif Clubs Mouche 31

Comité Spéléologique Régional Occitanie

NEO (Nature en Occitanie)

Solagro

ARIÈGE

Comité Écologique Ariégeois

Le Chabot

AVEYRON

Comité Causse Comtal

Fédération des Grands Causses

Protégeons nos Espaces pour l'Avenir

HAUTE-GARONNE

Association des Résidents Propriétaires du Bernet

ASBBA (Association de Sauvegarde Brienne Bazacle Amidonniers)

Aussonne Environnement

AUTATE

CCNAAT (Collectif Contre les Nuisances Aériennes de l'Agglomération Toulousaine)

Cocagne Alimen'Terre

Eau Secours 31

Echo Papillon

EUSET (Environnement et Urbanisme du Sud-Est de Toulouse)

LAPSJ (L'Association Le Parc Saint Jean)

Les jardiniers de Tournefeuille

Nature Comminges

Nordenvie (NORD Toulousain Environnement et cadre de VIE)

Rallumons l'Étoile

OSOE (Ouest Saint Orens Environnement)

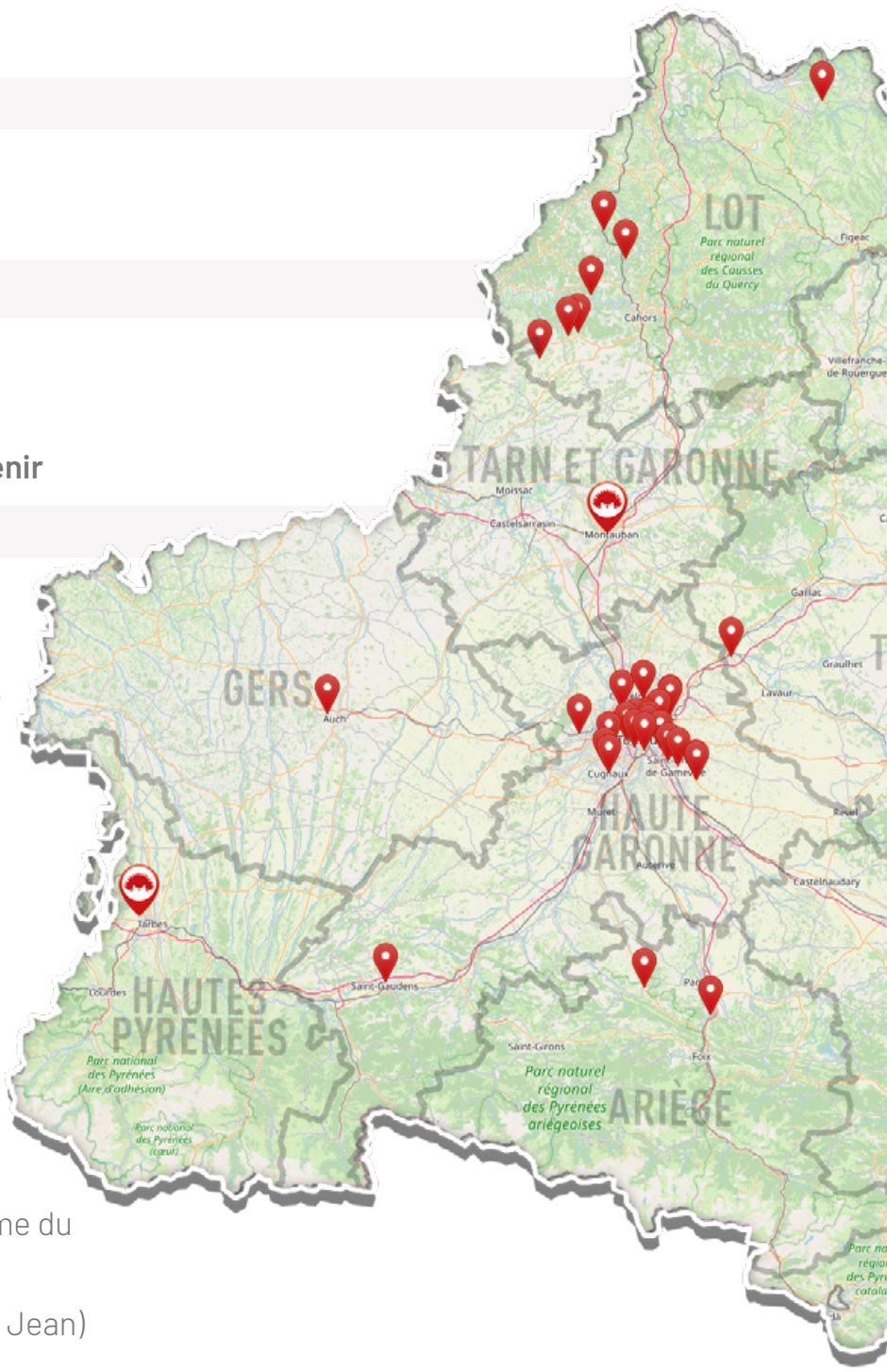

Fédérations

SONE (Saint Orens Nature Environnement)

Le poumon des Céphéides

Cugnaux en transition

GERS

Les Amis de la Terre - Groupe du Gers

LOT

Association des amis de Caïx et des environs

APSMB (Association pour la Préservation des Sites Menacés en Bourianne)

La Carrouve (Carnac Rouffiac Vie Environnement)

Environnement Juste

Les amis du Rieutor

Tolerme Nature

SNED (Sauzet Nature Environnement et Développement)

HAUTES-PYRÉNÉES

FNE 65

TARN

UPNET (Union Protection Nature Environnement Tarn)

CALELH (Association pour la Qualité de Vie et de l'Environnement en Haut-Languedoc)

Vallée du Thoré Environnement

Stop Mines 81

Saint Sulpice Active et Citoyenne

TARN-ET-GARONNE

FNE 82

Associations

NOTRE FONCTIONNEMENT

L'ÉQUIPE BÉNÉVOLE (CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024

	titulaire	suppléant·e
Collège 1 (Fédérations départementales)		
FNE 65 (membres désigné·es)	Cécile ARGENTIN	Dominique PORTIER
FNE 82 (membres désigné·es)	Gaëtan DELTOUR	Franck CHAPLAIN
FNE 82	Georgette GIRARD	Catherine LIAUT
UPNET 81(membres désigné·es)	Françoise BLANDEL	Sylvie BAUNE
Collège 2 (Assos de Protection de la Nature)		
Amis de la Terre Gers- AMT32 (32)	Jean-Paul DUGOUJON	Olivier ROSES
CALELH - Asso. Qual. Vie et Envir. HL (81)	Emmanuel FORICHON	Françoise DE FANTI
Comité Écologique Ariégeois – CEA (09)	Thierry de NOBLENS	Jean-Pierre DELORME
Association APRA - Le Chabot (09)	Jean-Pierre JENN	Jérôme BROSSERON
Association APRA - Le Chabot (09)	Sandrine LONGIS	Anne ROQUES
Nature en Occitanie – NEO (REG)	Daniel CAILHOL	Simon COMBET
Nature en Occitanie – NEO (REG)	Régis MATHON	Cathy CLÉMENT
Collège 3 (Autres assos)		
SNED – Sauzet Nature (46)	Georges WINTER	Jean-Claude WALTER
L'association Le Parc Saint-Jean (31) / Nordenvie (31)	Éric LAVIALLE	Pierre FOURASTIÉ
Eau Secours 31 (31)	Jenoudin FIDAHOUSSEN	Jean-Louis DUMAS
Collège 4 (Individuel.le.s)		
Adhérent·es individuel·les (31)	Régine LANGE	

Entre deux assemblées générales (AG), la gouvernance de la fédération est assurée par notre Conseil d'Administration (CA) et par le Bureau.

Notre **conseil d'administration** est constitué par 4 collèges d'adhérents. En 2024, il était composé de **15 membres titulaires et de 14 suppléants qui sont élus pour une année**. Il représente ainsi la diversité de nos adhérents et des territoires. **Il se réunit pour préciser les orientations et positionnements**, et peut être sollicité plus fréquemment par voie numérique si besoin de statuer sur d'éventuels points d'actualité.

Notre **conseil d'administration** s'est réuni cette année à **6 reprises** dont 1 fois en visioconférence et 5 fois en présentiel, **soit près de 300 heures de temps bénévole** pour une valorisation financière de 9 000€.

LE BUREAU

Les membres du **bureau** sont élus au sein du Conseil d'Administration. Le bureau est composé de **8 membres et met en œuvre concrètement les décisions du CA et de l'assemblée générale, en relation directe avec l'équipe salariée**.

Notre bureau s'est réuni en moyenne **1 fois par mois** pour échanger sur les affaires courantes de l'association, ce qui représente près de **200 heures d'implication de temps bénévole** soit 6 000€ de valorisation financière.

L'ÉQUIPE SALARIÉE

L'équipe salariée a accueilli avec plaisir en novembre 2024 Anne-Charlotte Pommier-Petit et Maïlys Moreau , permettant à l'équipe salariée d'être au complet.

Hervé HOURCADE

Juriste
Responsable des affaires juridiques

Depuis 2012, Hervé fait valoir la connaissance des lois environnementales et le respect du Code de l'environnement à travers des actions contentieuses et de formations. Il rencontre également régulièrement les acteurs locaux institutionnels tout en assurant la coordination des projets portés par la fédération .

Léonie WOLCK

Chargée de coordination
Santé Environnement

Léonie s'occupe de construire et d'animer des formations et stands sur les questions de santé environnement. Elle propose régulièrement des rencontres sur la qualité de l'air, sur les pollutions diverses impactant la santé humaine et appuie les bénévoles sur l'évolution de l'action publique dans ce domaine. Elle gère également la coordination et le suivi des Volontaires en Service Civique, réalise des formations pour les jeunes en intermédiation.

Jérôme BOURDELOT

Chargé de coordination
Multimédia, Illustrateur

Jérôme met en forme et illustre toutes les publications de FNE OP, réalise nos expositions et outils pédagogiques et peut accompagner les associations membres pour renouveler leur sites, logos, parutions. Il coordonne la mise en ligne des publications, gère la communauté de la fédération, et prend en charge l'administration des systèmes d'information.

Clémence MARRET

Responsable
administrative

Clémence coordonne les ressources humaines ainsi que la gestion budgétaire et financière, Elle initie et suit l'élaboration et la mise en œuvre de procédures, des outils de gestion et le suivi financier des actions. Elle accompagne les salarié.e.s sur le plan logistique dans la réalisation de leurs actions.

Anne-Charlotte POMMIER-PETIT

Chargée de coordination
bassin Adour Garonne

Anne-Charlotte apporte un appui aux représentant·es bénévoles « du collège des usagers non économiques » siégeant au Comité de Bassin et aux autres instances du bassin. Elle leur fournit un soutien technique et contribue à structurer le groupe afin d'assurer des prises de position concertées et impactantes. Elle est également en charge de la coordination du réseau de bénévoles FNE à l'échelle du Bassin Adour-Garonne & Charente.

Maïlys MOREAU

Chargée de coordination
Biodiversité et milieux aquatiques

Maïlys coordonne tout le programme de formation et rencontres « Sentinelles de l'eau » de FNE Occitanie Pyrénées avec FNE Nouvelle Aquitaine à destination du grand public ainsi que du réseau des bénévoles.

Elle pilote la rédaction de notre Lettre trimestrielle Rés'Eau pour le bassin Adour-Garonne & Charente.

ELLES SONT PARTIES VERS D'AUTRES HORIZONS

Emilie HOULES, assistante administrative, après deux ans en alternance a pris son envol vers d'autres formations, nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans ses études, merci pour sa bonne humeur. **Lou FRADKIN** et **Céline JOUANIN** respectivement chargée de mission sentinelle de la nature et chargée de coordination sentinelle de la nature et milieux aquatiques, ainsi que **Yelli EL ARCH** , coordinatrice du bassin Adour Garonne pour le réseau FNE et le collège du Comité de bassin ont quitté FNE Occitanie Pyrénées pour rejoindre d'autres structures .

LES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE ET STAGIAIRES

Lisa BONAL
Volontaire

Lisa a participé aux missions de santé environnement. Elle a notamment activement participé aux animations et à la création de l'exposition perturbateurs endocriniens

Ariane ORIGNAC
Stagiaire

Ariane a participé au service juridique et au traitement des signalements Sentinelles.

Yann COLIN
Stagiaire

Yann a co-construit la refonte de l'exposition « Quand je mange, j'agis sur mon environnement » et a participé à l'organisation d'une journée de formation bénévole sur l'agrivoltaïsme.

Nous avons également permis à 9 volontaires d'effectuer un service civique en intermédiation dans notre réseau d'associations, membres ou amies.

Ces missions peuvent venir renforcer un projet associatif ou dynamiser le rayonnement de la structure. Les volontaires en service civique viennent compléter l'équipe bénévole et salariée sans s'y substituer mais en offrant un regard nouveau et complémentaire sur le cœur de nos activités.

Pour rappel, si vous souhaitez accueillir un.e volontaire sans agrément, nous pouvons porter administrativement le contrat de la personne. Nous détenons un agrément permettant l'intermédiation : sous réserve d'être en accord sur les valeurs du service civique et de nos structures, nous nous occupons de la partie administrative. L'association accueillante, elle, est en charge de la mission au quotidien. Enfin, conjointement, les deux structures sont garantes de la sécurité du volontaire et du bon déroulé de la mission en échangeant régulièrement et en se tenant à la disposition des volontaires.

Pour plus d'information concernant ce dispositif, contactez **Léonie WOLCK**

NOTRE PRÉSENCE DANS LES INSTANCES RÉGIONALES

Toutes les représentations à l'échelle régionale sont décidées entre les deux fédérations : FNE Occitanie-Méditerranée et FNE Occitanie Pyrénées.

CRE (Commission de régulation de l'énergie) : **Nathalie DUPAS-BOVE, Maryse ARDITI** pour FNE Occitanie Méditerranée

ATMO Occitanie (Association de surveillance de la qualité de l'air) : **Nicole ASENCIO**

ORDECO (Observatoire régional des déchets et de l'économie circulaire en Occitanie) : **Cécile ARGENTIN**

CESER (Conseil économique, social et environnemental régional) : **Alain RIVIÈRE, Simon POPPY** pour FNE Occitanie Méditerranée

Comité de massif des Pyrénées : **Jean-Marc LASSUS, Olivier HOIBIAN** pour FNE Occitanie Méditerranée

CRFB (Commission régionale forêt et bois) : **Philippe FALBET**

Comité de bassin Adour Garonne : **Michèle JUND**

ADEME (Agence de la transition écologique) : **Jean-Paul DUGOUJON**

Parc National des Pyrénées : **Jean-Luc LAPLAGNE**

CRSA (Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Occitanie) : **Catherine LIAUT, Katia BAUMGARTNER** pour FNE Occitanie Méditerranée

FNE Occitanie Pyrénées nomme parmi ses adhérent.e.s des représentants dans les commissions départementales. De nombreux représentants siègent dans les commissions départementales telles que :

- les **CLE** (Commissions locales de l'eau) qui portent les **SAGE** (Schémas d'aménagement et de gestion de l'eau) à une échelle interdépartementale
- les **CSS** (Commissions de suivi de site) pour le suivi des **ICPE** (Installations classées pour la protection de l'environnement) ou la **CLI** (Commission locale d'information) pour la centrale nucléaire de Golfech (82)
- les **CCE** (Commissions consultatives de l'environnement) pour les aéroports et aérodromes
- les ateliers de territoires
- Les **CDPENAF** (Commissions départementales de de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers)
- Les **CNDPS** (Commissions de la nature, des paysages et des sites)
- Les commissions départementales de désignation de la liste des **commissaires enquêteurs** de la Haute-Garonne et du Gers
- Les **CoDERST** (Commissions départementales de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques)

UNE FÉDÉRATION D'ASSOCIATIONS

50 ANS DE LUTTE ACTIVE
pour protéger et sauver la nature et l'environnement

3
FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES
HAUTES PYRÉNÉES, TARN, TARN-ET-GARONNE

8
DÉPARTEMENTS d'actions

+ de **100** associations **AFFILIÉES**

+ de **6000** citoyen·nes **FÉDÉRÉ-ES**

FRANCE N
ENVIRONN
OCCITAN
CHIFFRE
20

UN MOUVEMENT MILITANT

28
ADMINISTRATEUR-RICES impliqué·es

8
alternant·es, volontaires & **SALARIÉ-ES**

36
contentieux **ENGAGÉS**

18

+ de **3000H** de **MOBILISATION** bénévole

UNE PRÉSENCE SUR LE WEB ET LES MÉDIAS

+ de **20000** visites mensuelles SUR NOTRE **SITE WEB**

1K
abonné·es à la **LETTRE D'INFO**

+ de **9000**
abonné·es sur les **RÉSEAUX SOCIAUX**

19K
vues sur **YOUTUBE**

+ de **100** citations **PRESSE**

NATURE
IEMENT
IE PYRÉNÉES

ES CLÉS
24

23
contentieux **GAGNÉS**

+ de **700** personnes **FORMÉ-ES**

30 **ÉVÈNEMENTS**

1 **ALERTES** SENTINELLES reçues

QUELQUES REPÈRES

JANVIER

WEBINAIRE SAGE ET PTGE

Animation d'un webinaire de formation SAGE & PTGE sur les instances consultatives de gestion de l'eau

FÉVRIER

PROCÉDURE-BÂILLON

La cour d'appel déboute un agro industriel dans le Tarn qui souhaitait faire taire nos associations environnementales

MARS

LETTRE EAU

Diffusion de notre première lettre sur les enjeux autour de l'eau et actualités sur le bassin Adour-Garonne

AVRIL

SENTINELLES DE L'EAU

Animation de plusieurs ateliers dont celui sur comment « Accéder à l'information liée à l'eau »

MAI

« EN BONNE SANTÉ DANS MON QUARTIER »

Cycle d'animations sur la santé environnement dans le Tarn, le Tarn-et-Garonne et la Haute-Garonne

JUIN

JOURNÉE D'ÉCHANGES SUR L'AGRIVOLTAÏSME

Présentation du cadre juridique applicable aux énergies renouvelables, enjeux, retours d'expériences

SUR L'ANNÉE 2024

JUILLET

SENTINELLES DE LA HAIE
Journée de formation sur les haies et les ripisylves

AOÛT

PRÉLÈVEMENTS D'EAU À USAGE AGRICOLE
Réduction des quotas d'irrigation dans le bassin de l'Adour par le tribunal administratif de Pau

SEPTEMBRE

EXPOSITIONS PÉDAGOGIQUES
3 nouveaux outils : *Perturbateurs endocriniens*, *Quand je mange, j'agis sur mon environnement* et *Grand Tétras*

OCTOBRE

DÉGRADATIONS DE NOS LOCAUX À 2 REPRISES
La Coordination Rurale 32 se trompe de cible

NOVEMBRE

A69 : UN CHANTIER PAVÉ DE NON-CONFORMITÉS
Plainte contre le concessionnaire autoroutier du fait de nombreuses infractions environnementales

DÉCEMBRE

FORMATION SUR LES SOLS ET L'EAU
Organisation d'un séminaire sur les sols à l'état naturel ainsi qu'anthropisé et de ses interactions dans les cycles de l'eau

SOLS

Les sols : support de notre vie

Les sols – entre montagnes, plaines et rivières – sont le continuum bio-physico-chimique de la vie. L'eau en conditionne la vie. Dans son lien terre-mer, l'eau irrigue les paysages des bassins versants, comme le sang de la terre.

L'artificialisation structurelle, la désertification des sols agricoles, la sécheresse en profondeur et la perte des sols comme habitat des vers de terre – espèce parapluie de la faune trophique – a des effets incommensurables sur la sécurité alimentaire, la disponibilité de l'eau et le climat.

Jusqu'en 2020, les sols vivants sont un non sujet, comme on peut le constater dans le texte du SDAGE 2021-2027 où les références aux sols et à l'importance de prendre soin de la biodiversité sont présentées comme des « mesures sans regret ».

La connaissance et la reconnaissance du rôle majeur des sols est enfin là. Le 12ème Programme de l'Agence de l'eau Adour-Garonne les prend enfin en compte.

Sabine MARTIN

Adhérente et pilote du réseau « eau et milieux aquatiques » de FNE

Photo **Viktor Talashuk**

RAPPORT D'ACTIVITÉ

DES PLU ENCORE TROP CONSOMMATEURS D'ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS

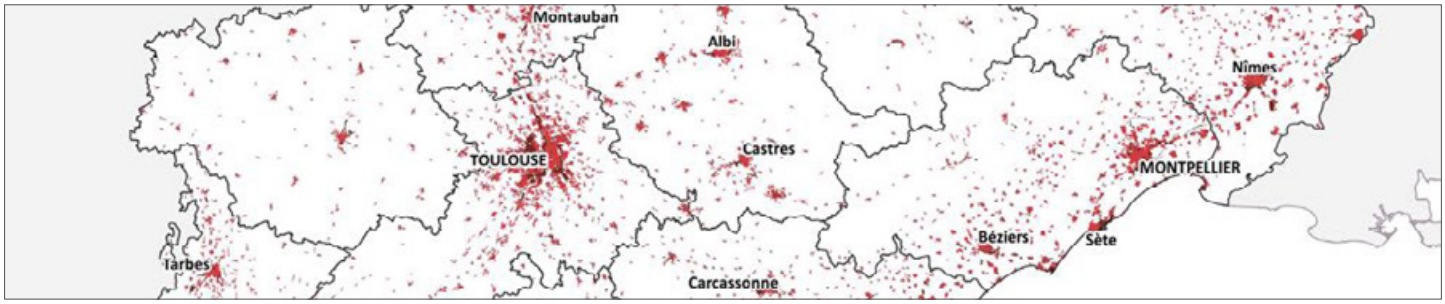

Notre association, avec ses fédérations départementales des Hautes-Pyrénées et de Tarn-et-Garonne, sont particulièrement **vigilantes à ce que les documents de planification de notre territoire respectent les objectifs législatifs de sobriété foncière** issus de la loi « climat et résilience » du 22 août 2021.

La consommation d'espaces naturels et agricoles (ENAF), l'artificialisation des sols et l'étalement urbain constituent des facteurs importants d'érosion de la biodiversité et d'altération des sols. Ils génèrent également des impacts négatifs en matière de consommation d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre.

Lorsque nous constatons que des plans locaux d'urbanisme (PLU) intercommunaux sont contraires à cette trajectoire, **nous pouvons saisir la justice administrative pour tenter d'obtenir l'évolution de ces documents vers une moindre artificialisation**. C'est le cas du **PLUi Adour-Madiran** (65) et celui de **Terres de Confluences** (82) qui sont actuellement contestés devant les tribunaux administratifs du fait d'une consommation excessive d'ENAF.

FORMATION SOLS ET EAU

Abritant un quart de la biodiversité terrestre et les micro-organismes à la base de toutes les interactions alimentaires, essentiels au cycle de l'eau, qu'ils filtrent, épurent et stockent, fondamentaux pour le stockage du carbone et la régulation du climat… **Les sols sont à la base de la vie et de la biodiversité !**

Ainsi, le 9 décembre 2024 à Toulouse, nous organisions **un séminaire de formation** proposé au grand public et à notre réseau de bénévoles, grâce à l'expertise d'intervenant.e.s universitaires, avec pour objectif une meilleure compréhension des **interactions entre les sols et la ressource en eau et ses cycles**.

Cette **journée dynamique et engagée**, à la croisée des expertises scientifiques, techniques et juridiques, a réuni plus de **70 participants** et a permis d'appréhender toute l'importance d'une gestion des sols permettant leur conservation, leur régénération et une meilleure considération de leur caractère essentiel à la Vie et à la biodiversité !

LIRE L'ARTICLE

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES

2024 restera l'année de la crise agricole.

Le gouvernement effectue moultes reculades en matière d'environnement, face notamment aux pressions des syndicats agricoles. C'est une aberration écologique, une ineptie stratégique pour notre ressource en eau, pour la biodiversité et in fine pour notre bien être à tous. Alors que la bifurcation écologique devrait être LE cap de nos politiques, la transition écologique telle que définie par le gouvernement se révèlera rapidement inadaptée et contreproductive.

Au sein du comité de bassin Adour-Garonne, notre collège des usagers « non économiques » a été comme toujours présent, alternant propositions pour le 12ème programme, éléments de réflexions, programmes novateurs comme les solutions fondées sur la nature, jouant le rôle d'aiguillon pour les captages d'eau potable. Mais notre parole est souvent trop peu prise en compte.

Aux côtés des scientifiques, techniciens et d'une frange d'élus, nous continuerons à marteler la nécessité de préserver les milieux aquatiques et humides, de tendre vers un modèle agricole plus durable, parce que nous n'avons pas d'autre choix que de réussir.

Michèle JUND

Présidente de la Commission des milieux naturels

Photo **Maïlys MOREAU**

LE PROGRAMME « SENTINELLES DE L'EAU »

Le programme d'actions **« Sentinelles de l'Eau : Protection de la Ressource en Eau et des Milieux Aquatiques et Humides »**, déployé à l'échelle du **bassin Adour-Garonne**, permet de « veiller sur la qualité de la ressource et des milieux aquatiques et humides, valoriser et proposer de bonnes pratiques et remédier aux atteintes, en favorisant la formation, le dialogue et la sensibilisation dans un contexte de changements globaux ».

Au total ce sont :

- **10 webinaires de formations** ont été réalisés en Adour-Garonne,
- **10 formations en présentiel et animations de stands** ont été réalisées en 2024 (5 par notre fédération et 5 par FNE Nouvelle-Aquitaine),
- **2 campagnes** Sentinelles de l'eau (soit 8 webinaires de mobilisation et formation), co-organisées par FNE Occitanie Pyrénées et FNE Nouvelle-Aquitaine, mais aussi sur d'autres territoires,
- Plus de **630 personnes ont participé** à ces formations et/ou vu des replay mis en ligne sur notre site web ou notre chaîne Youtube,
- Plus de **800 personnes ont été sensibilisées** via les stands tenus.

Nous proposions le 9 janvier 2024 un temps de formation avec l'intervention de notre Présidente Cécile Argentin sur les **différentes instances consultatives de gestion de l'eau et des milieux aquatiques**. Ce webinaire a réuni **50 participants** autour du fonctionnement et des enjeux liés aux schémas d'aménagements et de gestion des eaux (SAGEs) et aux projets de territoires de gestion de l'eau (PTGE).

LIRE L'ARTICLE

Nos campagnes ont pour objectif général de **sensibiliser et mobiliser le grand public sur les grandes problématiques auxquelles font face les cours d'eau** du bassin Adour-Garonne, via la fonctionnalité « Campagnes » de **Sentinelles de la Nature**.

Dans le contexte de changements climatiques lourds de conséquence sur le cycle de l'eau et les cours d'eau, la **campagne « A SEC ! »** co-organisée avec FNE Nouvelle-Aquitaine du 24 juin au 30 septembre 2024 visait à recueillir des signalements en masse sur l'observation des assecs afin :

- D'**améliorer les connaissances scientifiques** et alimenter les programmes de sciences participatives **« En quête d'eau » de l'OFB**,
- D'**interpeller les usagers de l'eau** sur leurs pratiques et les encourager à évoluer pour préserver la ressource en eau.

Elle s'est traduite par 76 inscrits aux événements proposés et plusieurs centaines de personnes touchées via les réseaux sociaux et mailings.

LIRE L'ARTICLE

20 WEBINAIRES ET FORMATIONS

+ DE **650** PARTICIPANTS

LETTRE RÉS'EAU DU BASSIN ADOUR-GARONNE & CHARENTE

En collaboration avec FNE Nouvelle-Aquitaine, nous diffusons une **Lettre Rés'Eau trimestrielle sur le bassin Adour-Garonne & Charente**.

Au fil des parutions, notre ambition est de **partager les actualités du bassin Adour-Garonne, les actions de l'agence de bassin, les actualités des associations de notre réseau**, leurs actions, mobilisations, points de vigilances, évènements passés et à venir, initiatives favorables à la préservation de l'eau et des milieux aquatiques, etc...

CAMPAGNE ET FORMATION HAIES ET RIPISYLVES

Essentielles à la préservation des milieux et du cycle de l'eau, les haies permettent le filtrage des polluants, la diminution du risque d'inondation, d'érosion, elles abritent la biodiversité et contribuent à la continuité de la trame verte. C'est pourquoi, co-organisée avec FNE Nouvelle-Aquitaine du 4 mars au 28 avril 2024 et prolongée jusqu'en août, la **campagne « Sentinelles de la Haie »** visait à :

- Sensibiliser aux fonctions essentielles des haies,
- Sensibiliser à l'impact de l'arrachage, la destruction du talus, l'élagage en pleine nidification,
- Valoriser des bonnes pratiques : chantiers de plantation, inventaires, bonne gestion, mis en place d'ORE, etc...

Elle s'est traduite par :

- 4 webinaires : lancement, sur les ripisylves, l'entretien des haies, leur protection juridique,
- Plus de 600 participants en tout aux webinaires.

Malgré une réglementation censée les protéger, **les haies sont encore très menacées**, avec 6 fois plus de linéaire détruit que replanté... Par ailleurs, les cours d'eau étant également impactés par le changement climatique, **le maintien des ripisylves**, notamment sur **le petit chevelu**, s'avère être un élément crucial dans la préservation des milieux comme de la ressource en eau.

Ainsi, nous proposions le 9 juillet 2024 en collaboration avec **FNE 82**, une **formation sur la protection des haies et ripisylves** (intervention de l'OFB) et les conseils techniques de plantation et de gestions avec l'animation d'une **balade champêtre par Campagnes Vivantes 82**.

ANIMATION DES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES DU BASSIN ADOUR-GARONNE

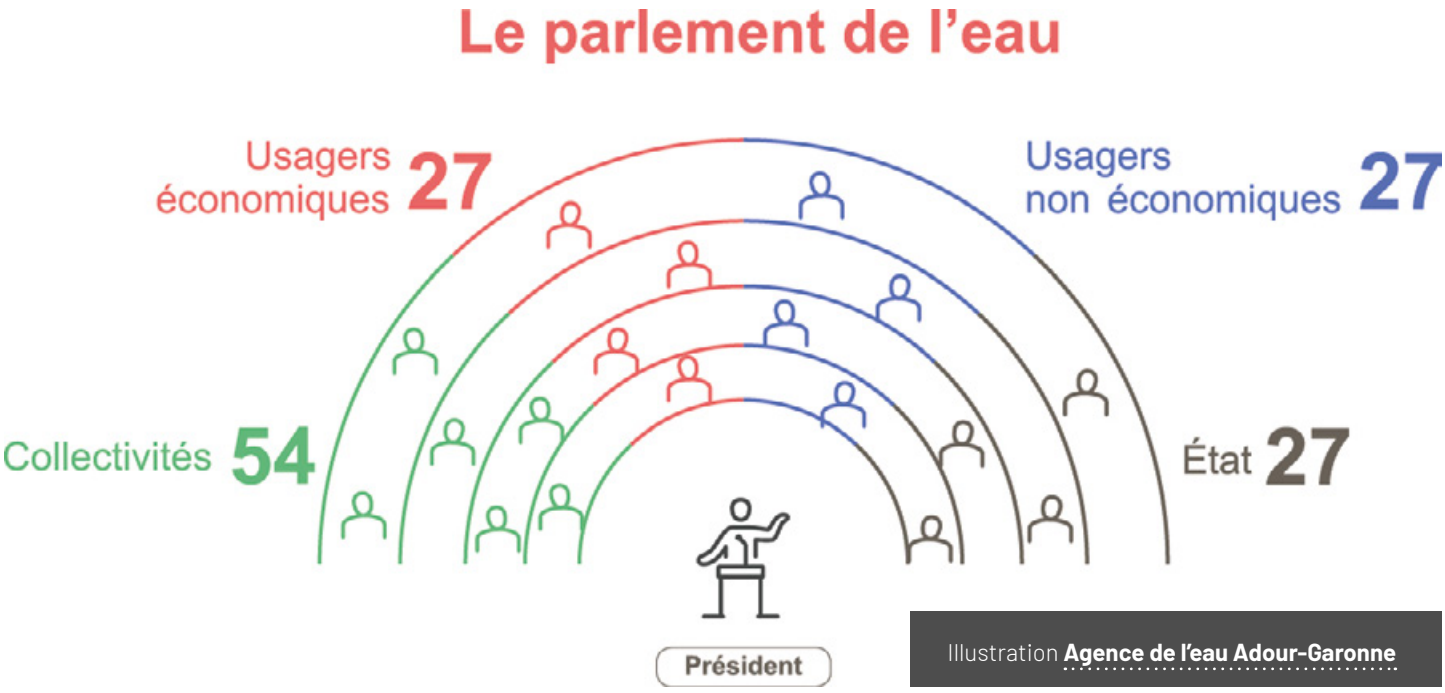

Illustration **Agence de l'eau Adour-Garonne**

Le comité de bassin constitue l'instance de concertation où sont débattues les grandes orientations du programme d'intervention de l'agence de l'eau, ainsi que la répartition des redevances destinées à financer ces actions. Parmi les structures représentées au sein du **collège des usagers non économiques** – l'un des quatre collèges constitutifs du comité de bassin – **figurent les associations de protection de la nature et de l'environnement** (APNE), qui jouent un rôle essentiel dans la défense des intérêts écologiques liés à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Au sein de ce collège, composé de 27 membres, cinq représentants issus de notre réseau – FNA OP, FNE NA, la SEPANSO et NEO – portent la voix des APNE et contribuent activement aux débats et aux décisions.

Dans ce cadre, notre engagement vise à **fédérer nos compétences, à harmoniser nos positions et à coordonner nos actions** afin d'assurer une représentation forte et cohérente des APNE au sein du comité de bassin. Notre objectif fondamental est d'y **porter une voix collective et affirmée en faveur de la préservation des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques**.

Pour y parvenir, nous mettons en place un **accompagnement technique destiné aux bénévoles** siégeant au comité de bassin, assurons un **rôle de coordination** et veillons à **instaurer des temps d'échange réguliers**, tant en interne qu'avec des acteurs et experts de la thématique. Nous développons également un lien constant entre les bénévoles élus et l'ensemble des structures associatives œuvrant sur le terrain, afin de **garantir une action concertée et efficace**.

Dans cette dynamique, une journée en présentiel a été organisée, réunissant les membres du collège des usagers non économiques, dont les APNE ainsi que des représentants d'associations de protection des consommateurs siégeant également au comité de bassin. Cet échange a permis de fixer les axes de travail prioritaires et d'identifier les sujets essentiels à faire remonter lors des différentes instances, et en particulier lors des prochaines réunions du comité de bassin.

Dans cette continuité, nous avons également organisé **deux journées de coordination des APNE du réseau eau et milieux aquatiques** en décembre : l'une à Toulouse, pour la partie occitane du bassin, et l'autre à Bordeaux, pour la partie relevant de la région Nouvelle-Aquitaine, en collaboration avec FNE NA. Ces rencontres ont constitué des espaces privilégiés d'échange et de réflexion, permettant aux membres du réseau d'aborder des enjeux d'actualité, de partager leurs expériences et d'exprimer leurs attentes pour l'année à venir.

SANTÉ ENVIRONNEMENT

Le thème de la santé environnementale a été dominé en 2024 par la question des PFAS, une famille de composés ultratoxiques employés dans une multitude de produits et d'usages notamment du quotidien, ils se retrouvent massivement dans l'eau, les sols, l'air, les organismes vivants, aliments que nous ingérons. Persistants dans l'environnement, ces « polluants dits éternels » resteront présents pendant des centaines, voire des milliers d'années.

La toxicité de ces composés pose question, certains d'entre eux étant classés cancérogènes pour l'Homme ou suspectés d'avoir des effets de perturbateurs endocriniens ou de perturber le système immunitaire selon les récents travaux de l'OMS.

La connaissance des perturbateurs endocriniens dans l'environnement et dans l'alimentation a été une priorité pour FNE OP en 2024.

En matière de santé environnementale, la qualité de l'air est également un enjeu majeur en France. FNE OP a continué et continuera à être présente sur ces sujets au sein des instances et associations agréées.

Régine LANGE

Vice-Présidente de FNE Occitanie Pyrénées

Photo **Athena Sandrini**

MISE À JOUR DE L'EXPOSITION « QUAND JE MANGE, J'AGIS SUR MON ENVIRONNEMENT »

Il y a plus de dix ans que **la première version de l'exposition « Quand je mange, j'agis sur mon environnement »** existe.

Depuis, le contexte agricole et l'évolution des pratiques ont changé et les 12 panneaux de cette exposition étaient devenus obsolètes.

Ainsi, en 2024, FNE Occitanie Pyrénées a recomposé cette exposition pour en faire un support pédagogique plus synthétique.

Cette nouvelle version de l'exposition n'est plus composée que de 4 panneaux :

- Quels aliments éviter ou réduire ?
- Les conséquences de l'agriculture industrielle
- Les bonnes pratiques pour une agriculture durable
- Une assiette saine et écoresponsable

LIRE L'ARTICLE

RA

L'EXPOSITION PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Cette année, nous avons réalisé une exposition spécifiquement sur les perturbateurs endocriniens

Composée de 4 panneaux, elle peut être découverte en autonomie ou accompagnée d'un animateur.

Outre le panneau général qui explique **ce qu'est le système endocrinien**, les autres se concentrent sur **les sources majeures d'une exposition domestique** aux perturbateurs endocriniens.

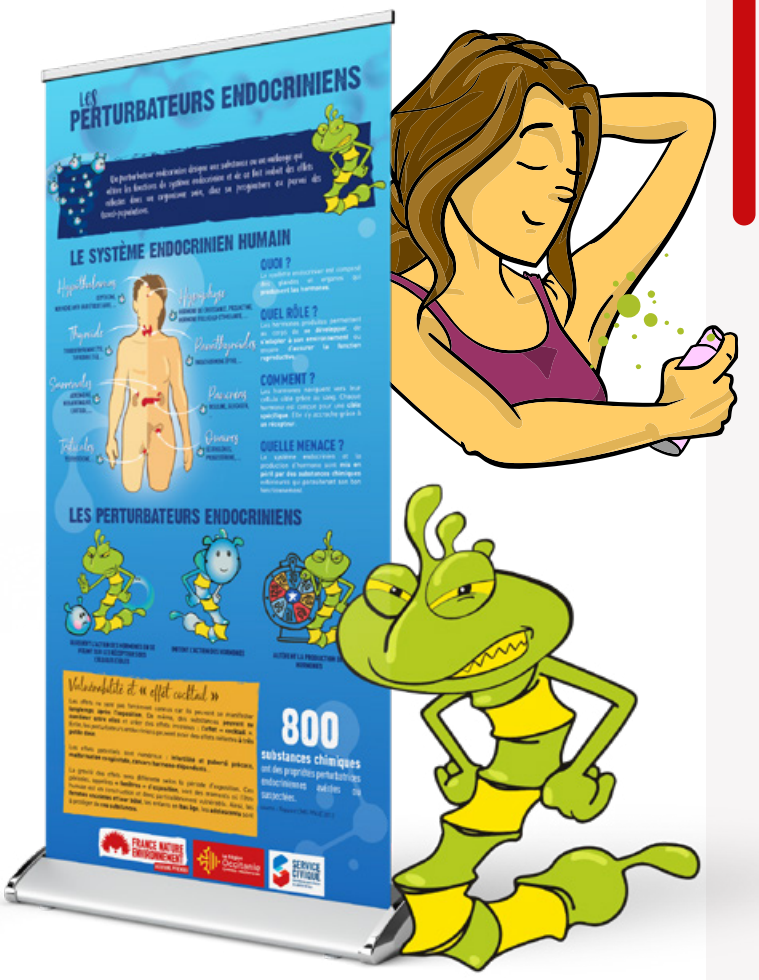

Ainsi, nous retrouvons la cuisine et l'alimentation, les produits d'entretien et de travaux et enfin les vêtements/jouets...

Les panneaux mettent en relief **les pratiques à éviter** et **celles à privilégier**. L'objectif est de décorréler la santé-environnement des ressources financières et de montrer que **toute personne intéressée et motivée peut agir**.

LIRE L'ARTICLE

MOBILITÉ ET QUALITÉ DE L'AIR

L'enjeu de réfléchir aux modes de déplacements, de personnes et de marchandises, et de travailler collectivement à la réduction des polluants s'avère nécessaire pour la santé des habitants d'Occitanie et pour la préservation du climat.

FNE Occitanie Pyrénées, à travers son réseau de bénévoles impliqués dans la sensibilisation des particuliers mais également dans l'interpellation des organismes de transport et des collectivités territoriales, travaille à l'acceptabilité sociale des changements à opérer. Nous sommes, notamment, présents dans le comité de suivi de la Zone à Faibles Emission, la révision du Plan de Protection de l'Atmosphère de l'agglomération toulousaine ou encore ATMO Occitanie.

Des associations membres de notre fédération comme l'AUTATE ou Rallumons l'étoile analysent et proposent des alternatives pour une mobilité décarbonée et moins polluantes en participant activement aux consultations publiques autour de la mobilité et en relayant et animant notre campagne Circul'air, outil recensant ce qui se fait de mieux en termes de mobilité et ce qui est à améliorer.

Nicole ASENCIO

Co-présidente de l'AUTATE

Photo **Free Nomad**

NOS ACTIONS

Nous avons réalisé **16 animations autour des sources de pollution de l'air intérieur et extérieur**.

Ces animations ont pris diverses formes et ont mobilisé différents acteurs. Nous avons également continué la campagne « **Circul'Air** » permettant de signaler des points intéressants liés à la mobilité.

CIRCUL'AIR
OBSERVATOIRE DES MOBILITÉS EN OCCITANIE

Au total, nous avons sensibilisé environ **235 personnes, en face à face**.

Nous sommes allés à la rencontre de professionnels de la petite enfance et de parents de jeunes enfants en Ariège et Haute-Garonne en partenariat avec la Mutualité Française.

En partenariat avec des clubs et des institutions d'éducation populaire, nous avons sensibilisé des jeunes adultes et des familles à la bonne qualité de l'air

Nous avons proposé des stands et animations avec nos associations membres AUTATE et Rallumons l'étoile à Saint-Geniès-Bellevue, Montberon et Toulouse notamment à l'occasion de la Journée Nationale de la Qualité de l'air.

Un panda sur un vélo ?

Ce n'est pas un numéro de cirque mais l'emblème de BambouBécane !

L'atelier BambouBécane propose des stages pour monter votre propre vélo en... bambou !

Les conseils et l'expérience de Guillaume accompagnent les participants jusqu'à la finalisation du deux roues, solide, léger et assurément original !

www.bamboubecane.com

Si vous cherchez un vélo original ou à petit prix issu de l'économie circulaire et solidaire, alors Cycles-Re est fait pour vous.

Deux types de vélo sont disponibles :

- les **bis-cyclettes**, vélo d'occasion remis en état avec un système de freinage neuf.
- Les **cycles-re**, des vélos adaptés à vos besoins et personnalisés dans la couleurs et les options.

www.lescycles-re.fr

BIODIVERSITÉ

Dans un contexte de forte régression des politiques environnementales, les associations adhérentes de FNE Occitanie Pyrénées persistent à mener des actions sur tous les terrains : inventaire des cours d'eau, prospections naturalistes, porters à connaissance sur les vieilles forêts, etc. Elles affirment leur droit d'intervenir dans le débat public pour prévenir les milieux menacés à l'échelon régional (pesticides, diminution des haies, centrales photovoltaïques au sol, aménagements routiers, carrières, rajeunissement des forêts), tout en nouant des partenariats constructifs avec d'autres organisations, pour la préservation d'espèces rares (Grand Tétras, etc).

Guillaume CASTAING

Co-président de Nature Comminges

Photo **Ralph Martin**

GRAND TÉTRAS

RÉALISATION D'UNE EXPOSITION PÉDAGOGIQUE

Le Grand Tétras se trouve actuellement en situation très vulnérable sur les deux versants du massif pyrénéen où ses **populations diminuent de façon drastique** pour de multiples causes, en particulier les échecs de la reproduction, les dérangements et l'altération de son habitat.

C'est pourquoi FNE Occitanie Pyrénées et **Nature Comminges** ont construit ensemble une exposition pédagogique qui traite en 4 panneaux, de la biologie de l'espèce, de son habitat, des différentes menaces qui pèsent sur sa population et enfin, propose des solutions pour agir ensemble pour la préservation du Grand Tétras.

LIRE L'ARTICLE

CRÉATION D'UN ENCLOS ET BALISAGE DE CLÔTURES PASTORALES

Nous avons participé à un chantier participatif organisé par Nature Comminges pour la **réalisation d'un enclos au col du Piéjau**, dans le but de **favoriser la reconstitution d'une lande subalpine favorable au Grand Tétras** sur une lisière forestière d'une sapinière-pessière dont le sous-bois est dégradé par l'abroutissement par les cervidés et le surpâturage qui compromettent la régénération naturelle.

Nous avons aussi participé à un second chantier participatif de **visualisation de clôtures pastorales**, dans le cadre d'un programme d'actions en faveur de la **restauration d'habitats en faveur du Grand Tétras**, financé par l'État au titre du Fonds Vert en Haute-Garonne.

L'objectif de cette opération est d'installer des balises métalliques sur des clôtures forestières et pastorales dans des zones de présence des galliformes de montagne (Grand Tétras, Perdrix grise des Pyrénées, Lagopède alpin), en priorité dans des secteurs où des cas de collisions mortelles ont été repérés.

LIRE L'ARTICLE

RA

MOBILISATION CITOYENNE

Face à l'inaction des pouvoirs publics et aux attaques constantes contre notre environnement, la mobilisation citoyenne est une nécessité absolue. En 2024, avec l'accompagnement juridique et technique de FNE Occitanie Pyrénées, la fédération départementale FNE82 a traité plus de 150 alertes, menant à des actions concrètes contre du braconnage, la pollution de l'eau, les coupes illégales d'arbres ou les dépôts sauvages. Ce partenariat renforce l'efficacité des signalements en facilitant les recours et en garantissant une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux par les autorités.

Ces nombreux signalements témoignent d'une réalité préoccupante : les atteintes à la nature se multiplient, et trop souvent dans l'indifférence des décideurs. L'engagement des citoyens, soutenu par un réseau fédéral structuré, est un levier essentiel pour mieux protéger nos écosystèmes et faire entendre la voix de l'intérêt général.

Gaëtan DELTOUR

Président de FNE82 et membre du conseil d'administration de FNE Occitanie Pyrénées

SENTINELLES DE LA NATURE

Sentinelles de la nature, c'est un réseau de citoyen·nes « sentinelles » agissant pour protéger la nature, en alertant sur les atteintes à l'environnement et en valorisant les actions favorables à la préservation de la nature. C'est un programme porté par les associations du réseau France Nature Environnement, pour informer, aiguiller et accompagner les citoyen·nes pour agir pour la protection de la nature.

Comment ça marche ?

Devenir Sentinelles de la Nature, c'est facile ! **Faites une observation sur le site www.sentinellesdelanature.fr ou l'application dédiée**, vous serez mis·e en relation avec l'association référente sur votre territoire : c'est elle qui reviendra vers vous et vous accompagnera pour agir et protéger la nature !

Sentinelles de la Nature, c'est le lieu à privilégier pour alerter sur une atteinte à l'environnement ou faire remonter une initiative favorable sur votre territoire !

> La création d'un compte est obligatoire, mais les signalements sont confidentiels !

PLUS DE 20 000 CITOYEN.NES ENGAGÉ.ES DEPUIS LANCEMENT

4000 À 5000 ALERTES PAR AN

EN FRANCE HEXAGONALE, GUYANE ET MAYOTTE !

Quelles suites sont données aux alertes ?

- **Publication** des initiatives favorables ou des dégradations pour les rendre visible à tous et toutes ;
- **Information et montée en compétence** des Sentinelles sur la réglementation et les moyens d'action ;
- Information des responsables des atteintes sur la **réglementation en vigueur** ;
- Mise en relation des Sentinelles avec les **autorités compétentes pour résoudre les atteintes à l'environnement** ;
- Mise en relation avec les **porteurs de solutions existants** pour résoudre les atteintes à l'environnement ;
- **Mise en demeure** des responsables des atteintes pour qu'ils agissent ;
- Lorsque tous les moyens d'action sont épuisés, et selon la gravité de la situation, **l'engagement d'actions contentieuses**.

> Certaines alertes n'ont pas vocation à être traitées via Sentinelles de la nature, en fonction de leur nature et de leur gravité. Dans tous les cas, l'association référente vous tiendra informé.e des suites données à votre alerte.

Ce que n'est pas Sentinelles de la Nature

Sentinelles de la nature est un programme porté par des associations de protection de la nature et de l'environnement membres de la fédération France Nature Environnement. Les associations ont pour objet d'assurer la veille environnementale, informer les citoyen.nes, accompagner à l'action collective pour la protection de la nature. **Mais Sentinelles de la Nature n'est pas un service public et nos associations n'ont pas vocation à se substituer à la police de l'environnement.**

Qui contacter ?

Maïlys MOREAU
Chargé de coordination Biodiversité et Milieux Aquatiques
m.moreau@fne-op.fr

Hervé HOURCADE
Responsable des affaires juridiques
h.hourcade@fne-op.fr

CHIFFRES CLÉS

1 351 **Sentinelles de la Nature en Occitanie**

dont **118** nouvelles Sentinelles en 2024

181 **nouvelles alertes en 2024**

dont **24** nouvelles initiatives positives en 2024

dont **157** nouvelles dégradations enregistrées en 2024

CARTE DES ALERTES

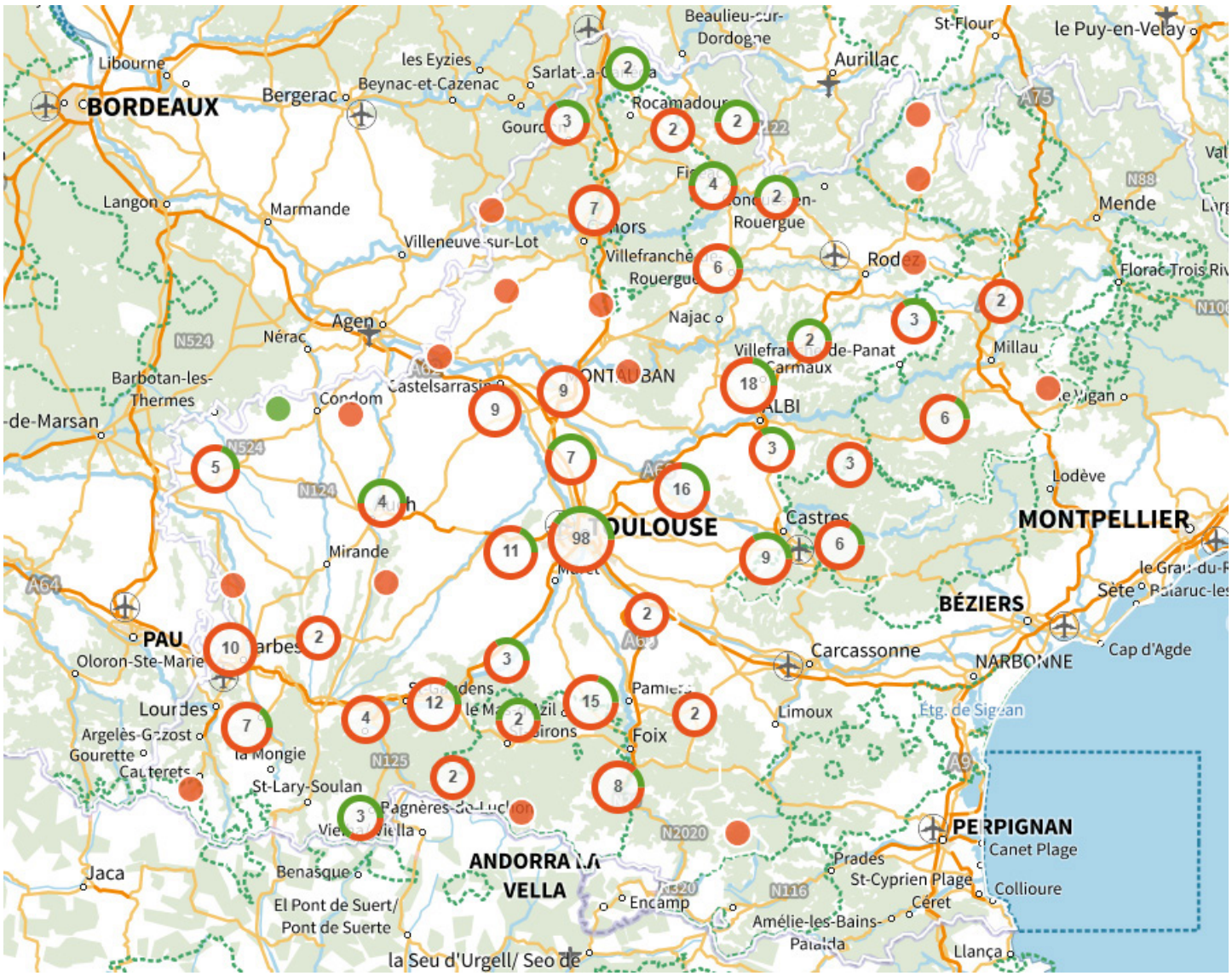

Notre victoire de l'année !

Alertée sur notre plateforme **Sentinelles de la Nature**, notre fédération a obtenu la cessation des agissements illégaux et la poursuite de l'auteur de faits de brûlage de bidons de produits phytopharmaceutiques, de pneus et autres déchets sur la commune de Beaumont-de-Lomagne (82).

L'initiative favorable de l'année 2024

Dans le cadre du projet éducatif de territoire de la commune de Portet-sur-Garonne, la Réserve Naturelle Confluence Garonne-Ariège a accompagné de nombreuses actions autour de la thématique de l'Eau avec les partenaires associatifs locaux et le public scolaire, quelques exemples :

- Visite des animateurs de la Réserve Naturelle pour apprendre à décrypter les paysages de la Réserve, à identifier les écosystèmes aquatiques et comprendre les enjeux de préservation de ces milieux en lien avec les menaces qui pèsent sur l'eau et ses habitants
- Chantier participatif de plantation de haies : une 100aine d'arbres et arbustes plantés pour renforcer la ripisylve en bord de Garonne, côté ville.
- Exposition sur les zones humides et les grenouilles
- Animation de la Fresque de la biodiversité
- Balade contée autour des arbres de la ripisylve

Et bien d'autres...

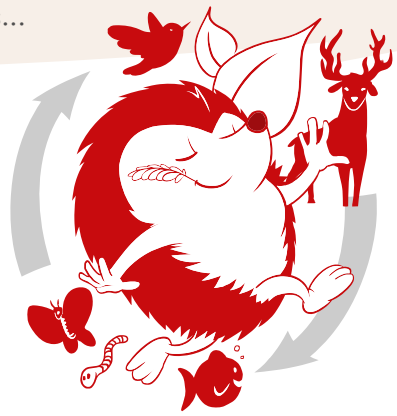

La plus grave dégradation observée en 2024

Une dizaine d'alertes nous ont été transmises pour dénoncer de très nombreux et très importants dépôts de déchets, des abandons de véhicules hors d'usage (VHU) et le brûlage régulier de ces derniers. Ceci sur plusieurs milliers de mètres carrés, dans le quartier de Ginestous sur la commune de Toulouse (31). Les services de la DREAL Occitanie et de la mairie de Toulouse ont été saisis.

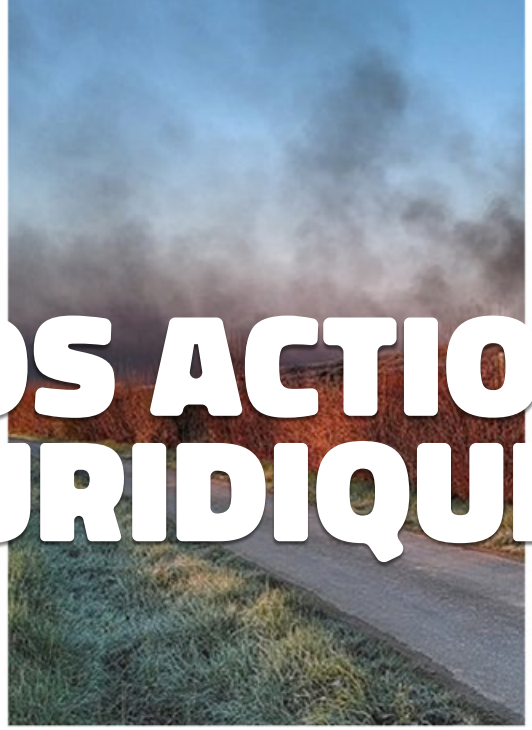

NOS ACTIONS JURIDIQUES

La notion d'environnement s'est considérablement politisée en 2024. Levier de préservation de la biodiversité, des espaces naturels et forestiers, garant d'un monde vivable, le droit de l'environnement fait les frais de joutes politiques alors que nous parlons de bien commun, de santé, et d'avenir. Simultanément le temps long de la justice et le non-respect du droit ont démontré cette année à travers le chantier de l'A69, l'implantation de zones commerciales, le développement des énergies renouvelables, que la porte de la destruction irresponsable de la biodiversité demeure grande ouverte. C'est pourquoi nos actions juridiques s'inscrivent, en amont des aménagements en ciblant les documents d'urbanisme et les projets très impactant, dans le suivi des grands chantiers tout comme dans le dépôt de nombreuses plaintes pour des atteintes graves aux espèces protégées et aux milieux.

Cécile ARGENTIN

Présidente de FNE Occitanie Pyrénées

UNE ANNÉE D'ACTIONS JURIDIQUES EN CHIFFRES

Si les actions contentieuses de notre fédération sont nombreuses, on retrouve encore et toujours des **contentieux portant sur l'artificialisation des sols** avec par exemple la ZAC Bas Pays (82) ou de Soual (81), des **prélèvements d'eau à des fins agricoles excessifs** dans le bassin de l'Adour.

Nous avons également poursuivi nos batailles pour la préservation du vivant en obtenant l'**annulation de la pratique de la vènerie sous terre dans les Hautes-Pyrénées**, les tirs du loup dans ce même département, ou encore obtenu la condamnation de tirs de Milans royaux dans plusieurs départements.

Enfin, la **lutte contre les pollutions et nuisances** nous a conduit à saisir les procureurs d'enfouissements illicites de déchets dans les lacs de gravières dans le sud toulousain ainsi que des incendies d'installations classées non-conformes dans le Gers et l'Aveyron.

IRRIGATION DANS LE SOUS BASSIN DE L'ADOUR : LA JUSTICE PLAFONNE LES QUOTAS D'EAU POUR L'ÉTÉ 2024

Saisi en urgence le 18 juillet 2024 par FNE Occitanie Pyrénées et 4 autres associations, **le juge des référés a suspendu l'exécution de l'arrêté portant autorisation d'irrigation du 12 juillet 2024**.

Le syndicat IRRIGADOUR représente les demandes de prélèvements à des fins agricoles des irrigants du sous bassin de l'Adour (Landes, Gers, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées). Son autorisation pluriannuelle avait été annulée par la justice administrative le 3 février 2021, pour prélèvements excessifs au regard du déséquilibre quantitatif important de ce territoire. Malgré les injonctions du tribunal, ce syndicat n'a toujours pas obtenu de nouvelle autorisation conforme au droit de l'environnement. Ce sont pourtant plus de 200 millions de mètres cubes en période d'étiage qui sont demandés par les irrigants à l'échelle du bassin de l'Adour, (soit pour le sous bassin en déséquilibre quantitatif chronique, un usage de 95,3 % pour l'irrigation, 0,4 % pour l'industrie et, 4,3 % pour l'eau potable). Les impacts sur la ressource en eau sont donc considérables en cours d'eau comme sur les nappes phréatiques, la demande doit donc faire l'objet d'une évaluation environnementale comme l'exige la loi. Chaque été, l'Etat délivre une autorisation provisoire afin de permettre l'irrigation sans pour autant modifier les volumes alloués.

10
RECOURS EN ANNULATION OU SUSPENSION DÉPOSÉS DEVANT LES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES

23
VICTOIRES OBTENUES DEVANT LES TRIBUNAUX ET LES COURS ADMINISTRATIVES

26
PLAINTES DÉPOSÉES AUPRÈS DES PROCUREURS DE LA RÉPUBLIQUE EN MATIÈRE D'INFRACTIONS ENVIRONNEMENTALES

8
JUGEMENTS CORRECTIONNELS ONT ACCUEILLI NOTRE FÉDÉRATION COMME PARTIE CIVILE

Autoriser des volumes prélevables qui ne sont pas atteignables est une hérésie et entretient l'idée fausse qu'il sera encore possible d'irriguer comme cela a été pratiqué pendant des décennies (Sur la totalité du bassin Adour-Garonne un déficit à l'étiage pourrait dépasser 1 milliard de m^3 à l'horizon 2050).

BILAN DE NOS ACTIONS JURIDIQUES

RAPPORT FINANCIER

COMPTE DE RÉSULTATS

Jean-Paul DUGOUJON
Trésorier

Le **«Compte de résultats» de l'exercice budgétaire de l'année 2024 est excédentaire de 3 966 €** pour un budget annuel avoisinant les 480 000 € (soit 0,8 % d'excédent) ce qui confirme une gestion correcte, bien que fragilisée par notre modèle économique.

Cet excédent du Compte de résultat correspond en premier lieu à un **excédent d'exploitation de 3 429 €**, les dépenses engagées pour l'activité annuelle on été moindres que les recettes, celles-ci étant au même niveau que l'année précédente, il y a donc une baisse des charges notamment au niveau de la masse salariale.

Avec le résultat financier quasi nul 537 € (différence entre les intérêts rémunérateurs et les intérêts débiteurs), et le résultat exceptionnel des opérations de gestion positif de 5 853 €, **le résultat de l'année 2024 abouti ainsi à un excédent de 9 819 €**.

RECETTES

Les recettes « courantes » 484 583 € correspondent ainsi principalement :

- aux **cotisations de nos membres**, pour un total de **6 915 €** en 2024, en légère hausse par rapport à 2023 grâce à de nouvelles associations adhérentes.
- aux **ventes de biens et de services** pour **63 424 €** en légère hausse par rapport à 2023. Elles incluent la facturation de nos conseils juridiques ainsi que nos prestations et animations facturées. Les conventions de collaboration associatives correspondant à de la sous traitance représentent une part importante, notamment auprès de FNE national (22 885€). Les ventes et locations d'expositions restent minimes, leurs réactualisations doit permettre une meilleure utilisation.
- aux **concours publics et subventions d'exploitation** pour **313 974 €**, quasiment au même niveau qu'en 2023, avec le subventionnement de programmes d'actions portés par FNE OP, dont certains concernent aussi des partenaires et/ou territoires voisins ainsi qu'un programme national, et des aides à l'embauche, correspondant donc à des recettes pour certaines obtenues dans le cadre de conventions pluriannuelles et d'autres plus exceptionnelles.
- des **ressources liées à la générosité du public (dons)** pour **32 105 €**,au même niveau que 2023, correspondant au renouvellement de la campagne d'appels à dons pour mener des actions juridiques ;
- des **transferts de charges** pour **29 872 €**, en nette hausse par rapport à 2023, correspondant aux coûts pédagogiques versés directement par l'organisme de compétence (OPCO) aux établissements de formation. Nous avons eu une augmentation des formations collectives et la formation RH de notre responsable administrative.
- aux **autres produits (juridiques)** pour **38 294€**, en forte baisse en 2023, le poste de juriste n'ayant pas pu être efficace toute l'année, la durée des procédures explique la grande variabilité avec des bonnes rentrées sur les dossiers anciens.

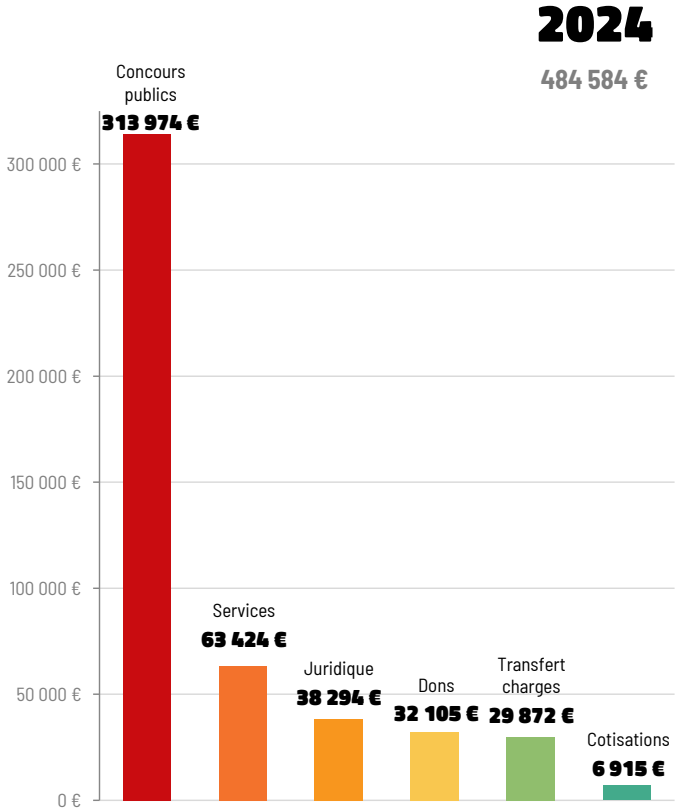

DÉPENSES

Les dépenses « courantes » 481 155 € correspondent quant à elles essentiellement :

- aux **autres achats et charges externes (externalisations)** pour **115 512 €** , en hausse, de 22 000€, correspondant aux frais de fonctionnement de la structure, avec pour principaux postes de dépenses les frais de missions de l'équipe salariée, les achats de prestations de services (scientifiques et techniques, méthodologiques d'animation de débats, intervenants formations, administratifs, comptables ou honoraires d'avocats). La hausse s'explique par la collaboration associative avec FNE Limousin sur le projet Formul'eau ainsi qu'aux coûts pédagogiques des formations suivies par les salariés (formation RH et formation collective).
- aux **impôts, taxes et versements assimilés** pour **2 853 €**, en baisse, correspondants aux versements à l'OPCO des cotisations obligatoires pour la formation des salarié.es.La masse salariale ayant baissé, la cotisation a également diminué.
- aux **salaires et traitements (salaires bruts)** pour **200 866€**, en baisse sensible, avec le resserrement de l'équipe salariée autour de 6 personnes seulement et l'absence de salariés sur les 2 postes eau pendant 4 mois.
- aux **charges sociales (cotisations employeurs)** pour **64 825 €**, en baisse aussi, correspondant aux parts employeurs des cotisations sociales liées aux salaires.
- aux **dotations aux amortissements et dépréciations** pour **738€**, en baisse, du fait de peu de dépréciations et pas d'achats amortissables.
- aux **dotations aux provisions 20 000 €.**
- aux reports en fond dédiés de **62 899€** correspondant au report de 2 appels à projets dont le calendrier pour réaliser les actions s'étale jusqu'en juin 2025.
- aux **autres charges** pour **11 400€** correspondants aux pertes et créances irrécouvrables, essentiellement des affaires juridiques perdues.

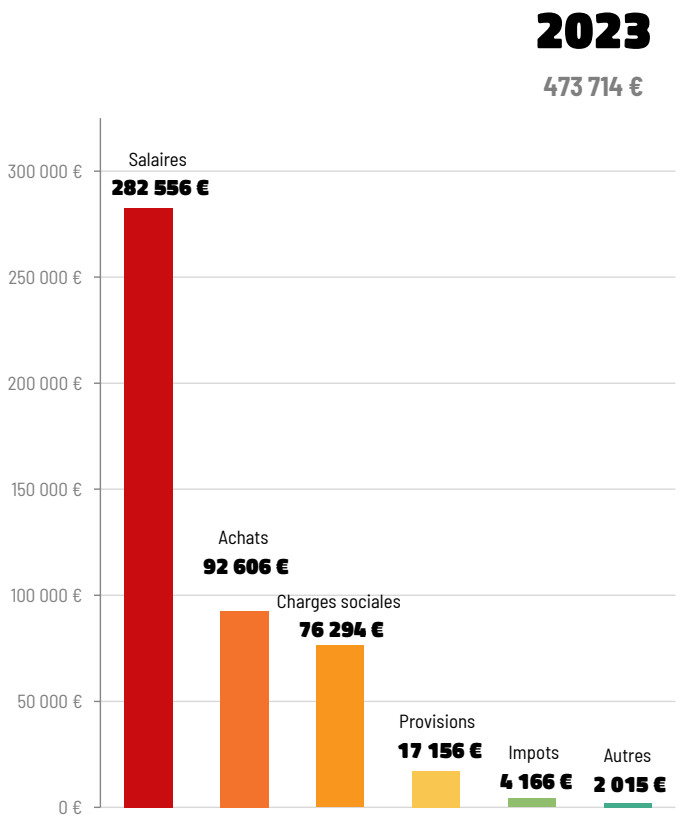

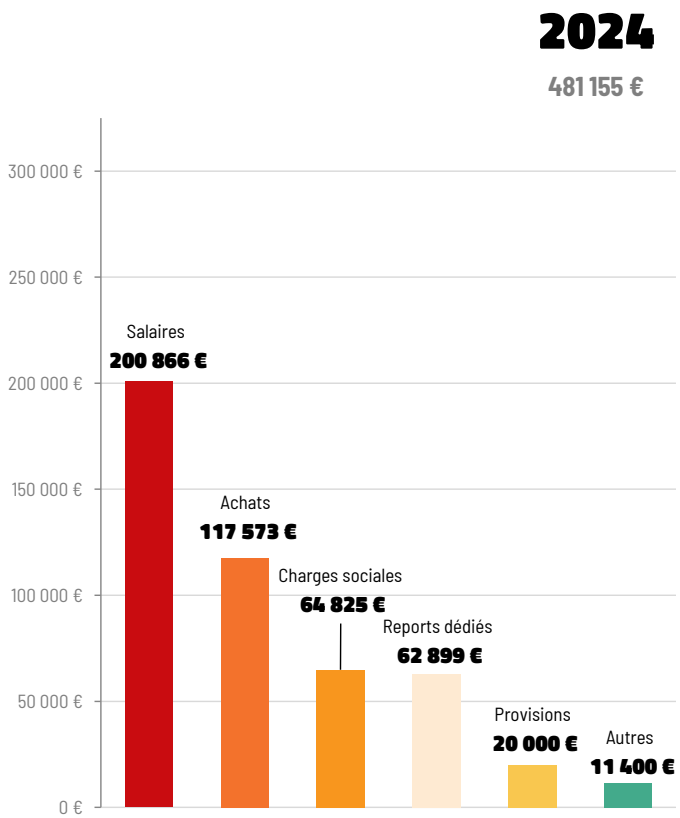

A ces éléments de gestion annuelle et de résultat courant, vient s'ajouter un résultat exceptionnel de 890 € correspondant au total de produits et de charges exceptionnelles liés pour l'essentiel à des annulations de factures ou de créances qui ne seront pas payées.

L'ensemble de ces éléments montre le bon fonctionnement pour cette année 2024, de notre fédération et de son équipe salariée qui agît au quotidien pour **mener à bien notre objet statutaire en utilisant au mieux les moyens que nous savons trouver**.

BILAN

Pour le bilan 2024, qui représente le patrimoine de 50 ans d'existence et d'activité de notre fédération, il est à votre disposition.

Mais il est nécessaire d'effectuer une mise à jour complète, avec le cabinet comptable, notamment vis-à-vis de nos actifs pour réévaluer la valeur intellectuelle, créative et matérielle de nos expositions, supports pédagogiques et stocks, ainsi que des créances, pour avoir une différence réelle par rapport à 2023.

C'est pourquoi nous ne vous présentons que l'évolution des dettes et fonds propres permettant de vérifier la capacité financière de notre fédération.

C'est important pour les années à venir avec l'obligation de prendre en compte des dépenses notables pour nous loger et fonctionner, en loyer ou autre que nous ne connaissons pas actuellement.

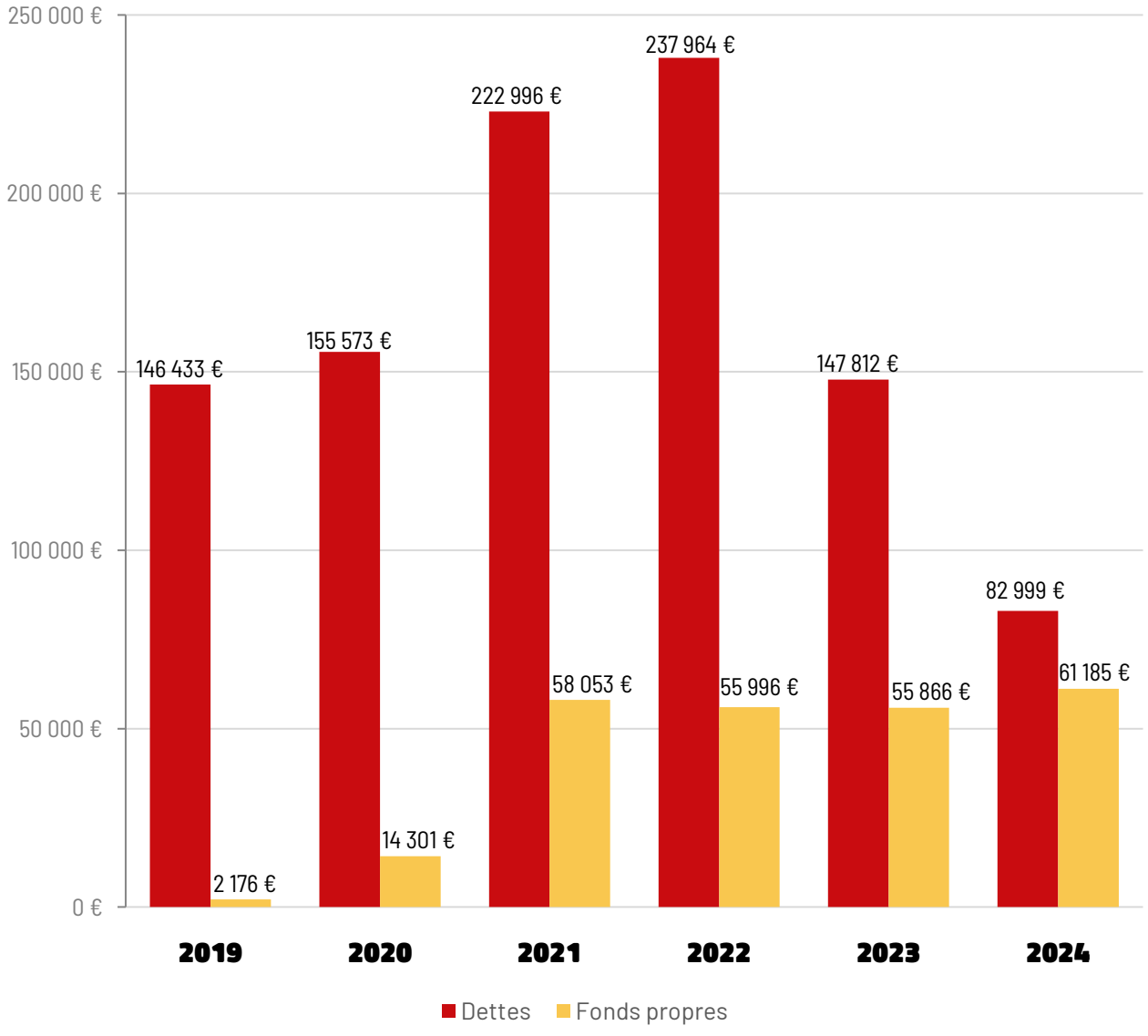

ILS NOUS SOUTIENNENT

eau GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

La Région Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEIL DÉPARTEMENTAL HAUTE-GARONNE.FR

ASP
Agence de Services et de Paiement

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

FDVA
FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

FONJEP
Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

uniformation

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

FNE OCCITANIE PYRÉNÉES ET VOUS

NOUS SOUTENIR (ADHÉSION & DONS)

C'est rejoindre un réseau associatif diversifié sur l'ensemble du territoire de l'ex Midi-Pyrénées, lui-même intégré au réseau national FNE. Notre fédération crée une dynamique d'échanges entre nos associations membres ce qui permet la diffusion d'informations, ainsi que des compétences et expertises mutualisées.

L'acte d'adhésion est un soutien réciproque entre votre association et la fédération dans un objectif commun et partagé. En adhérant, vous donnez plus de poids au réseau permettant de peser sur les décisions politiques et administratives. Vous pourrez ainsi :

- Apporter une vision de votre territoire
- Permettre d'élargir votre vision des questions environnementales et divers champs d'intervention associés à la défense de l'environnement
- Participer à la gouvernance en intégrant le conseil d'administration lors de l'assemblée générale
- Bénéficier de l'expertise et de l'expérience des salariés ainsi que des associations membres
- Etre informé des formations et évènements thématiques organisés par la fédération régionale
- Bénéficier des moyens de communication de FNE Occitanie Pyrénées via son site internet
- Participer aux réseaux thématiques de FNE, et avoir l'opportunité d'acquérir des connaissances et des compétences nouvelles
- Contribuer à la construction d'un positionnement associatif partagé, base du plaidoyer...

Toute adhésion doit être validée par le bureau. Vos statuts, objet associatif et gouvernance vous seront demandés. Nous vous demanderons aussi de signer notre **charte FNE en Occitanie** rappelant nos valeurs et ambitions communes.

Notre équipe salariée peut vous proposer un ensemble d'animations et/ou outils pédagogiques divers et variés, ainsi qu'une gamme de services afin de vous accompagner dans vos projets associatifs. Selon vos besoins, nous pouvons adapter et proposer des formations accessibles à toutes les associations.

Toutefois, nous privilégions d'abord nos associations adhérentes.

Certaines animations et protocoles d'accompagnement peuvent faire l'objet d'une facturation. Cela concerne principalement nos actions non subventionnées.

NOS ACCOMPAGNEMENTS

NOS CONSEILS JURIDIQUES

Le service juridique de notre fédération propose un appui auprès des fédérations et associations membres en réalisant des **conseils juridiques ponctuels, et rémunérés** lorsque plusieurs heures de travail sont nécessaires à l'analyse du dossier.

NOTRE SOUTIEN AU MONTAGE DE DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Lorsque des appels à projet ponctuels ou récurrents sont publiés, nous vous en informons et **pouvons vous accompagner dans le montage administratif** (récolte des documents obligatoires et/ou nécessaires, mise à jour des ces documents si besoin est...) et financier (élaboration de budgets...). Nous sommes également à vos côtés pour monter le projet à partir de vos besoins et envies.

NOTRE AGRÉMENT D'INTERMÉDIATION POUR L'ACCUEIL DE VOLONTAIRES

Vous pensez à **accueillir un.e jeune en service civique pour un de vos projets** ou souhaitez avoir plus d'information concernant ce dispositif ? **Nous vous apportons les réponses, les informations nécessaires et vous facilitons tout le volet administratif et financier** pour une relation et une expérience réciproque de qualité.

NOS ANIMATIONS DIVERSES SUR NOS THÉMATIQUES DE TRAVAIL

La quasi totalité des animations présentes dans ce rapport, telles que les **stands, formations, conférences, ciné-débats**, peuvent vous être proposées si vous organisez un évènement ou souhaitez le faire. **Nous pouvons les adapter selon le public**.

De la même façon tous nos outils pédagogiques (expositions, jeux,...) sont à la vente ou la location.

À VOS CÔTÉS POUR VOS OUTILS WEB ET BESOINS DE GRAPHISME

Nous vous proposons un accompagnement si vous souhaitez **modifier et/ou améliorer votre site internet**, **créer des visuels** (affiches, flyers, illustrations...) **pour votre structure, pour un évènement** ou une action spécifique, ou encore **mettre en place des outils numériques collaboratifs**.

Cela fera l'objet d'une facturation selon le niveau d'intervention de nos salariés.

CONTACTEZ-NOUS

NOS OUTILS PÉDAGO

Depuis de nombreuses années, FNE Occitanie Pyrénées met son expertise au service de la sensibilisation à la nature et à l'environnement. Nous proposons régulièrement des outils pédagogiques sur des thèmes touchant le grand public, les adultes ou les enfants.

RESTEZ EN LIEN

Retrouvez toute l'actualité de la fédération dans la lettre d'information mensuelle : **Le Hérisson d'Ocpy**.

Elle compile les derniers articles publiés sur notre site internet ainsi qu'une revue de pressse mensuelle.

Actualités du bassin Adour-Garonne, actions de l'agence de bassin, actualités des associations de notre réseau, initiatives favorables à la préservation de l'eau et des milieux aquatiques. Abonnez-vous à la **Lettre Rés'EAU.**

14 rue de Tivoli
31000 Toulouse

contact@fne-op.fr

www.fne-op.fr

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
OCCITANIE PYRÉNÉES